



Commune de Moirans-en-Montagne (Département du Jura)

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 27 novembre 2023

N° 2023 / 076

Envoyé en préfecture le 28/11/2023
Reçu en préfecture le 28/11/2023
Publié le
ID : 039-213903339-20231127-DEL2711_76_2023-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 21 novembre 2023, sous la présidence de M. Le Maire Grégoire LONG ;

Etaient présents : Benoit COLIN, Alain PITON, Emmanuel ANGININ, Rachel BOURGEOIS, Bahadir GUZEL, Marie-Christine MOREL, Lauriane DAVID, Didier BERREZ, Nathalie SAULNIER, Grégoire LONG, Serge LACROIX, Sophie CAPELLI, Eddy LUSSIANA, Sandrine NICOD, Laurence MAS

Excusés : Roseline BONDIVENNE donne pouvoir à Lauriane DAVID ; David GEAY donne pouvoir à Alain PITON ; Jean-Michel PEUGET donne pouvoir à Emmanuel ANGININ ; Pierre GRANDCLEMENT donne pouvoir à Grégoire LONG

Le secrétariat a été assuré par : Marie-Christine MOREL

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 15	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

Objet : Travaux d'aménagement des espaces publics Rue Voltaire et Côte du Four – Accord-cadre : plan de financement définitif

- Vu la délibération du Conseil Municipal n°2023-060 attribuant les lots du marché de travaux Accord-cadre ;
- Vu la convention-cadre Petites Villes de Demain comprenant des actions permettant la mise en valeur des espaces publics et du patrimoine naturel et bâti (fiches action AX 1-3, AX 3-1Bis, AX 3-3 et AX 3-5) signée le 9 novembre 2022 ;
- Vu la convention « Centralité Rurale en Région » signée le 6 septembre 2022 avec la Région Bourgogne-Franche-Comté ;
- Vu le projet d'aménagement définitif établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre en phase Exécution et le bon de commande correspondant ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE le plan de financement définitif comme suit :**

Dépenses	Rue Voltaire et Côte du Four Montant HT Aménagements urbains
Honoraires	40 061,04 €
Travaux	519 384,81 €
Total	559 445,85 €



Recettes	TOTAL Montant
Etat (DETR-DSIL-FNADT) – 30%	167 834 €
Région BFC – 30%	167 834 €
Département du Jura – 2%	10 000 €
SIDEC du Jura	2 769 €
Commune de Moirans-en-Montagne – 38%	211 008,85 €
Total	559 445,85 €

- **SOLLICITE** l'aide de l'Etat au titre de la DETR-DSIL-FNADT 2024 au taux maximum pour la réalisation de ces 2 opérations ;
- **SOLLICITE** l'aide de la Région Bourgogne-Franche-Comté au taux maximum pour la réalisation de ces 2 opérations ;
- **SOLLICITE** l'aide du Département du Jura au taux maximum pour la réalisation de ces 2 opérations ;
- **SOLLICITE** auprès de l'Etat, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Jura une autorisation de démarrage des travaux pour ces 2 opérations.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir sur ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré.....

Le secrétaire de séance
 Marie-Christine MOREL

Pour le Maire
 Grégoire LONG



Recettes	Montant
Etat (DETR-DSIL-FNADT) – 30%	167 834 €
Région BFC – 30%	167 834 €
Département du Jura – 2%	10 000 €
SIDEC du Jura	2 769 €
Commune de Moirans-en-Montagne – 38%	211 008,85 €
Total	559 445,85 €